Directeur de publication : Joseph THEBAULT, Maire

JANVIER 2026 - FLASH N°403

www.ville-bedee.bzh

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Joseph THEBAULT, Maire, reçoit sur rendez-vous (02 99 06 18 20).
Par ailleurs, les adjoints et conseillers délégués reçoivent pour les sujets relevant de leur délégation.
La Mairie sera ouverte les **samedis 3 et 17 janvier** (9h30-12h00).

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ 10/01

La cérémonie des Vœux de la municipalité se tiendra le **samedi 10 janvier** à 18h à la Salle Polyvalente.

RAPPEL : RECENSEMENT 16 ANS

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes français **entre la date du 16ème anniversaire et la fin du troisième mois suivant**, auprès de votre mairie, avec possibilité de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans.
Vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille sur lequel vous apparaissez et un justificatif de domicile récent. Le maire vous délivrera une attestation de recensement.
Renseignements : www.majdc.fr ou à l'accueil de la mairie.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 (1er tour le 15 mars), vous devez être inscrit sur les listes électorales.
Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne sur le site www.service-public.gouv.fr **jusqu'au mercredi 4 février 2026** inclus
- en mairie **jusqu'au vendredi 6 février 2026** inclus avec les documents suivants : le formulaire CERFA n°12669 de demande d'inscription, une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité, ou périmé depuis moins d'un an, et un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Si vous avez déménagé sur la commune de Bédée, vous devez effectuer votre changement d'adresse en mairie ou par mail population@ville-bedee.bzh, muni d'un justificatif de domicile. Un nombre important d'électeurs ne font pas leur changement d'adresse sur la liste électorale après avoir déménagé. En cas d'une adresse inchangée ou erronée, l'électeur peut être radié.
Si vous avez quitté la commune, vous devez vous inscrire dans votre nouvelle commune de domicile.
Pour information, l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui se sont fait recenser à 16 ans dans la même commune.
Aussi, nous invitons les électeurs à vérifier leur inscription et leur adresse sur le site : www.elections.interieur.gouv.fr

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ / PASSEPORT

La mairie est habilitée à délivrer les titres d'identités sécurisés (carte nationale d'identité et passeport). Le service est assuré **le lundi (9h/12h15 - 14h/17h) et le mercredi (9h/12h15) sur rendez-vous**.
L'obtention d'un titre d'identité se fait en plusieurs étapes :
Faire une pré-demande en ligne sur https://ants.gouv.fr

- prendre RDV sur le site internet de la mairie - rubrique CNI/Passeports - liens associés « Prendre RDV » (application RDV360). https://www.ville-bedee.bzh
- se déplacer en mairie (y compris les mineurs) pour finaliser la demande en apportant toutes les pièces. La liste des pièces est disponible en mairie ou sur le site internet. Les dossiers incomplets ne pourront pas être traités.

A réception du titre d'identité en mairie, reprendre RDV sur le site de la mairie pour le retrait.
Pensez à anticiper vos demandes avant vos éventuels voyages ou examens.

CONCERTATION : LOTISSEMENT DES AJONCS

La commune a déposé un permis d'aménager pour réaliser un lotissement de trois lots desservis par le Boulevard des Ajoncs (quartier de la Motte Jubin).
Le permis d'aménager comprend les documents suivants : plan de situation du terrain, notice décrivant le terrain et le projet d'aménagement prévu, plan de l'état actuel, plan de composition, vues et coupes du projet, photographies permettant de situer le terrain dans les environnements proches et lointains, programme des travaux, plan de voirie et assainissement, plan des réseaux souples, hypothèse d'implantation des bâtiments et règlement du lotissement, auxquels sera ajouté le bilan de la concertation publique.
Dans le cadre de la concertation publique, la notice de présentation du projet, les différents plans et le règlement du lotissement sont mis à la disposition du public **jusqu'au lundi 19 janvier inclus**, en mairie aux horaires d'ouverture de l'accueil et sur le site internet de la mairie. Le public pourra consigner ses observations dans un registre.
A la suite de cette concertation, une réunion publique sera organisée.
Renseignements auprès du directeur de l'urbanisme :
urbanisme@ville-bedee.bzh ou 02 99 06 18 22

LOTISSEMENT DE LA BASTILLE

➢ **Lots i9 et i10**

Dans le cadre de la poursuite de ce programme, la commune commercialise 2 lots dédiés à de l'habitat individuel, lots libres de constructeur. Ils se situent aux n° 4 et 6 Rue Olympe de Gouges, du même côté que la maison Helena.

- lot I9 : surface de 324 m² - prix de 82 620 € TTC
- lot I10 : surface de 328 m² - prix de 83 640€ TTC

Pour tout renseignement, contacter le service Urbanisme de la mairie qui remet les plans de vente des lots et le règlement du lotissement :

- 02 99 06 18 24
- urbanisme@ville-bedee.bzh

Les personnes intéressées par l'acquisition d'un lot s'adresseront à l'office notarial de Bédée COUBARD-LE QUERE au 02 99 06 19 19.

➢ **Lots G5, G6 et G7**

La commune commercialise aussi les lots G5 à G7.
Sur un lot de 252 m², MAISONS JUBAULT propose des maisons de ville avec un étage et un garage. Au choix 3 ou 4 chambres sur 150 m² de surface plancher (conception modulable et possibilité d'extension).
Prix de la construction de la maison : 170 000 à 175 000 €
Terrain : 62 750 € TTC (clôtures périphériques et déblais compris).
Infos et renseignements auprès de Carole GAGNARD, MAISONS JUBAULT, au 02 99 68 84 44.

TRAVAUX D'ENTRETIEN LIGNES HAUTE TENSION

Des travaux d'entretien de la végétation (élagage et abattage) nécessaires au bon fonctionnement des lignes à haute tension vont être entrepris sur la commune **du 1er janvier au 31 mars 2026**.

RÉSEAU BREIZHGO : LIGNE 519 5/01

A compter du **lundi 5 janvier**, la ligne 519 Saint-Pern/Rennes desservira la commune de Landujan.
Les communes desservies seront donc :
Saint-Pern <-> Landujan <-> Irodouër <-> Bédée <-> Pleumeleuc <-> Rennes.
Les horaires valables à compter de cette date seront disponibles en ligne très prochainement.
Renseignements :

- https://www.breizhgo.bzh/
- https://www.korrigo.bzh/

BILAN DU TÉLÉTHON

Cette année, la collecte pour le Téléthon s'élève à 8.119,05€. Merci aux acteurs économiques, aux associations ainsi qu'à tous les donateurs.

CONSEIL MUNICIPAL

Liste des Délibérations - 15 décembre 2025

PRESENTS : Joseph THEBAULT, **Maire,** Régine LEFEUVRE, Jean-Paul RONSIN, Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Nicolas AUBIN, **Adjoints.** Raymond BLOUET, Mathieu LEVILLAIN, **Conseillers municipaux délégués.** Annick VIVIEN, Agnès GODREUIL, Francine RABINIAUX, Chrystel CAULET, Mélynda HASSOUNA, Caroline COPPENS, Nicolas VOLLE, Flavie ANNE, David LE LARGE, Christine PERTUISEL, Pierre PIRON, Mathias JOLY.

EXCUSÉS ET PROCURATIONS : Betty GAYVRAMA à Régine LEFEUVRE, Sophie RABORY à Jean-Paul RONSIN,
Jean RONSIN à Raymond BLOUET, Mylène MENARD, Fabien GRIGNON à Mélynda HASSOUNA.

SECRETAIRE de SEANCE : Jean-Paul RONSIN. *À défaut de précision, les délibérations sont votées à l'unanimité*

ORDRE DU JOUR ; ajout validé en question diverse

PV des DELIBERATIONS du 24 novembre 2025 ; arrêté.

STATUTS DE MONTFORT COMMUNAUTÉ

Le conseil municipal est favorable à la proposition de modification des statuts de Montfort Communauté structurés en 3 blocs de compétences :

- compétences obligatoires,
- compétences supplémentaires soumises à l'intérêt communautaire,
- compétences facultatives non soumises à l'intérêt communautaire.

La modification intègre le futur cinéma communautaire dans la compétence « culture », des critères de subvention pour les compétences sport et culture, et la compétence coopération décentralisée. Elle supprime la compétence « transport des écoles et des ALSH vers les équipements communautaires ».

SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL des GENS du VOYAGE

A l'exception d'une abstention, le conseil municipal émet un avis favorable aux prescriptions identifiées dans la fiche territoriale du schéma départemental des gens du voyage pour 2026-2032.

Il n'est pas favorable aux préconisations du schéma.

Les prescriptions concernent :

- 1 terrain de grands passages (adapté été/hiver) d'un Ha maximum à Bédée,
- 12 terrains familiaux locatifs (TFL qui sont des logements adaptés dits PLAI ou de terrains aménagés familiaux) :
  - 5 à Montfort-sur-Meu,
  - 2 à Bédée,
  - 2 à Pleumeleuc,
  - 1 à Breteil,
  - 1 à Iffendic,
  - 1 à Talensac.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le conseil municipal renonce à exercer son droit de préemption urbain au 102 Les Tardivières.

DEMANDES DE SUBVENTIONS A L'ETAT

Le Conseil Municipal sollicite des subventions de l'Etat au titre de la DETR-DSIL-FIT 2026 pour :

- des travaux à l'église (beffroi et cloches) d'un montant de 66 039,19 € HT au taux de 30%,
- des travaux de rénovation thermique et d'isolation de la maison de la rue de la Cité ; au taux de 30% sur un cout de 62 569,65 HT,
- des travaux de remise en fonctionnement et de création de poteaux d'incendie ; 25% du montant de 20 917 € HT.

INSTAURATION d'INDEMNITES POUR OCCUPATION SANS TITRE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Outre l'action pénale, le gestionnaire du domaine public peut réclamer une indemnité à l'occupant sans titre, après mise en demeure infructueuse. Considérant que les voitures « ventouse » portent atteinte à la sécurité des usagers de la route et des trottoirs, le conseil fixe ces indemnités à :

- 20 € / jour pour l'occupation irrégulière d'un véhicule léger de moins de 3.5t OU l'encombrement du domaine public sur une surface comprise entre 1 et 20 m²,
- 40 € / jour pour l'occupation irrégulière d'un PL ou véhicule professionnel de plus de 3.5 T ou l'encombrement du domaine public sur une surface allant de 21 à 50 m².

DOMMAGE DE TRAVAUX

Le conseil municipal décide de dédommager de 250€ le propriétaire de la parcelle ZE168 pour l'abattage irrégulier d'un pied de châtaigner lui appartenant, lors des travaux préalables à l'aménagement du lotissement de la Bastille.

QUESTION DIVERSE – AVENANT LOT 13 salle de sport

Le conseil municipal rectifie le montant de l'avenant au lot 13 (Électricité courants faibles) qui porte le marché à 167 626,62 € HT, et non à 167 539,45 € HT.

INFORMATIONS

- Téléthon 2025 ; les dons collectés s'élèveront à plus de 5 340€. La première adjointe remercie les organisateurs
- La parade des tracteurs illuminés qui a traversé le bourg de Bédée le 13 décembre a été appréciée
- Le Marché de Noël des 19 et 20 décembre se clôturera par un spectacle pyrotechnique
- Un agent technique a été mordu par un chien en divagation
- Vols dans le cimetière
- Suite à la demande de l'enseigne Leclerc, la CDAC n'a pas accordé l'extension d'un ensemble commercial dans l'ancien bâtiment du Leclerc de Pleumeleuc.

Séance levée à 21h45.

ENFANCE ET JEUNESSE

*N'hésitez pas à vous abonner à notre **page Facebook** « Bédée : Enfance & Jeunesse » pour suivre toutes nos actualités*

ACCUEIL DE LOISIRS LA FOURMILIÈRE

La structure ouvre tous les mercredis de 7h à 19h, pour les enfants scolarisés ou habitant à Bédée jusqu'à 12 ans.
Inscriptions pour les vacances d'hiver 2026 via le Portail famille **du 19 au 25 janvier 2026**. Passé ce délai, vous pouvez contacter directement l'Accueil de Loisirs.
Renseignements auprès de la directrice de l'Accueil de loisirs :

- 02 99 07 15 91
- accueildeloisirs@ville-bedee.bzh

ESPACE JEUNES

La structure ouvre tous les mercredis pour les adolescents âgés de 11 à 18 ans.
Renseignements auprès d'Emily, directrice de l'Espace jeunes :

- 06 62 56 60 15
- espacejeunes@ville-bedee.bzh

ÉTUDE

Les inscriptions à l'étude surveillée pour la période de janvier à février 2026 ont été ouvertes via le Portail famille, durant les vacances de Noël. Passé ce délai, vous pouvez contacter le coordinateur périscolaire.
Renseignements auprès du coordinateur périscolaire :

- 06 98 77 53 30
- periscolaire@ville-bedee.bzh

PORTES OUVERTES ÉCOLE ST-MICHEL 30/01

L'école St-Michel organise ses portes ouvertes le **vendredi 30 janvier** de 16h45 à 18h45. C'est l'occasion pour vous de découvrir les locaux, rencontrer l'équipe pédagogique et vous informer sur le fonctionnement de l'école et sur les modalités d'inscription.
Pour toute information, vous pouvez contacter Anne-Marie BURET au :

- 02.99.07.00.34
- par mail sur eco35.st-michel.bedee@e-c.bzh

PORTES OUVERTES ÉCOLE MATERNELLE 30/01

L'école maternelle publique La Marelle organise ses portes ouvertes le **vendredi 30 janvier** de 16h45 à 18h45.

COLOR PARTY DE L'APEL 07/02

L'APEL a le plaisir de vous inviter à une Color Party le **samedi 7 février** à partir de 19h30 à la Salle polyvalente.
Venez partager un moment festif et haut en couleurs. Cette soirée sera l'occasion de faire la fête, d'échanger et de mieux se connaître, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.
Soirée repas animée. Dress code : oser la couleur.
Tarif : 15€ / adulte, 8€ / enfant.
Inscriptions **avant le 16 janvier 2026** :

- par HelloAsso avec le QR Code ci-contre
- en remplissant les coupons réponses dans les cartables des enfants (à retourner dans la boîte aux lettres de l'APEL)

SENIORS – CCAS

REPAS MENSUEL 12/01

Une fois par mois, le CCAS propose aux résidents du square Aimée Abélard et aux bédéennes et bédéens de plus de 85 ans un repas mensuel à la salle du Centre Social. Les participants sont invités à venir dès 10h s'ils souhaitent participer à la préparation. L'après-midi, des jeux de société sont mis à disposition.
En janvier 2026, ce repas aura lieu le **lundi 12 janvier**.
Participation de 10€/personne (règlement par chèque).
Inscription au CCAS au minimum 8 jours à l'avance.

ATELIER PÂTISSERIE 14/01

Les Escales proposent un Atelier pâtisserie 100% gourmand le **mercredi 14 janvier** à la salle Yvon Charles de Breteil, pour apprendre à réaliser des macarons, animé par le chef cuisinier Joël de « Ah la cerise sur le gâteau ».
Au programme : préparation de pâte à macarons, assemblage et dégustation.
Gratuit, sur inscription, dans la limite des places disponibles.

INITIATION COUTURE 20 et 28/01

Avec Magali de « C'qui la fée ? », couturière expérimentée, les participants découvrent les bases de la couture et apprennent à maîtriser pas à pas une machine à coudre.
Trois ateliers sont proposés :

- **mardi 20 janvier** à 14h30 à Iffendic, salle Guibanier
- **mercredi 28 janvier** à 14h30 à La Nouaye, salle polyvalente
- **mercredi 18 février** à 14h30 à Saint-Gonlay, salle polyvalente

Gratuit, sur inscription dans la limite des places disponibles

CONFÉRENCE SÉCURITÉ ROUTIÈRE 10/02

Nouveaux panneaux de signalisation, risques liés à l'âge, … l'auto-école Renaudin animera un temps d'échanges suivi d'un quiz sur le code de la route le **mardi 10 février** à 14h30 à Pleumeleuc, salle L'Etincelle.
L'animation sera suivie d'un goûter.
Gratuit, sur inscription dans la limite des places disponibles.

Pensez à vous inscrire dès que possible en contactant le CCAS de Bédée :
02 99 06 18 20 ou ccas@ville-bedee.bzh

SERVICE CULTUREL & ASSOCIATIONS

LA BULLE 10/01

Profitez d'un moment de partage autour des lectures animées de Solène le **samedi 10 janvier** à 10h30.
Pour les 0-4 ans (accompagnés), gratuit sur réservation

- 02 99 07 03 04
- mediatheque-labulle@ville-bedee.bzh

BELOTE CLUB DU BEAU CHÊNE 30/01

Le Club du Beau Chêne organise un concours de belote à la Salle polyvalente **le vendredi 30 janvier**.

APPEL À BÉNÉVOLES : BÉDÉE NATURE

Après la réussite de l'an passé, la Bédée Nature revient et vous donne rendez-vous le **samedi 20 juin 2026**, pour une nouvelle édition de la course qui fait (re)découvrir les sentiers de Bédée.
Pour que la fête soit complète, ils ont besoin de bénévoles. Accueil, sécurité, ravitaillement ou encouragements… chaque aide compte, même pour quelques heures.
Renseignements : bedeenature@gmail.com ou en scannant le QR code.

CITYALL

CityAll est une application mobile gratuite mise à jour par le service Communication de la mairie et qui vous permet de vous tenir informés en temps réel, sur votre smartphone, des actualités, des événements, des travaux, de la vie de la commune en règle générale, et de profiter des annuaires mis à votre disposition.

LACOUSTIK 16/01

Conférence sur le mur d'Hadrien le **vendredi 16 janvier** à 20h. Cette présentation portera sur la fameuse frontière septentrionale de l'empire romain. Elle sera aussi l'occasion d'évoquer quelques techniques d'archéologie contemporaine.
Tout public, gratuit, sur réservation au 02 23 43 64 38 ou sur le site de la mairie onglet Billetterie Spectacles.

LANCEMENT LOGICIEL MARILOO

Nouveauté : **les réservations des salles passeront désormais par Mariloo**, accessible en ligne :
https://mariloo.com/etablissement/bedee?onglet=sites
Les associations de Bédée ont déjà reçu un email pour leur présenter le site et ses fonctionnalités. Les particuliers peuvent également créer gratuitement leur compte.
Une fois connectés, vous verrez les plannings des différentes salles disponibles. Vous pourrez alors faire directement vos demandes de réservations sur les créneaux disponibles, qui sera reçue par les agents de la mairie. Une fois votre demande acceptée, vous pourrez régler votre réservation en ligne afin de la valider et de bloquer le créneau désiré, et télécharger tous les documents nécessaires.

VOTRE FLASH SUR INTERNET

Nous vous informons que chaque édition du Flash est désormais mise en ligne en lecture libre et en téléchargement gratuit sur le site internet de Bédée, sur la page des publications.
Vous y retrouverez également toutes les affiches et programmes des événements du mois en plein format.
Scannez le QR Code ci-contre pour accéder directement aux publications en ligne.

RAPPELS

VIGILANCE CAMBRIOLAGES

Les cambriolages sont souvent opportunistes. Sans céder à l'inquiétude, quelques gestes simples permettent de limiter les risques et de protéger son domicile.
Rester discret sur les réseaux sociaux : évitez d'annoncer publiquement vos départs en vacances ou vos absences prolongées, ou de préciser en temps réel où vous vous trouvez. Ces informations, visibles par tous, peuvent attirer l'attention de personnes mal intentionnées.
Penser systématiquement à fermer portes, fenêtres et volets en quittant son logement, même pour une courte absence. Vérifier les accès secondaires (garage, cave, portail) et ne pas laisser d'objets de valeur visibles depuis l'extérieur.
Faire appel à la vigilance de voisinage : un voisin attentif peut relever le courrier, ouvrir ou fermer les volets, ou signaler une situation inhabituelle. N'hésitez pas à communiquer entre voisins.
Tout comportement suspect peut être signalé aux forces de l'ordre. Un simple appel peut parfois éviter un passage à l'acte.
La sécurité est l'affaire de tous. Adopter ces réflexes, c'est déjà se protéger.

RAMASSAGE DES PAPIERS

La mairie rappelle à tous que des corbeilles publiques et des poubelles de tri sont disponibles sur l'espace public, et sont accessibles à tous.
Afin de garder un espace de vie aussi agréable que possible pour tous, merci de faire preuve de civisme et de déposer vos papiers uniquement dans les corbeilles prévues à cet effet.

RAPPEL : PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX

Suite à plusieurs incidents impliquant des animaux en divagation, la mairie rappelle que, **sur la voie publique, les propriétaires d'animaux sont responsables de leurs animaux.**
Cela inclut :

- l'éducation ou, si nécessaire, la mise en place de dispositif permettant de contrôler **rapidement** l'animal (laisse par exemple)
- la sécurité des autres usagers de l'espace public et celle de l'animal
- le ramassage des déjections
- la mise en place de solutions pour éviter la divagation

Pour rappel, un chien est considéré divaguant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou s'il se trouve à plus de 100m de son propriétaire ou son gardien.
Enfin, à l'étang du Blavon, tous les chiens doivent être tenus en laisse quelle que soit la période de l'année (comme rappelé par affichage à l'étang). Source et renseignements :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/

INCIVILITÉS CIMETIÈRE

Nous appelons les personnes à respecter les lieux de repos des défunts et à ne pas voler des objets personnels sur les tombes. Nous rappelons que ces actes de vandalisme et de vol sont non seulement douloureux pour les familles, mais également irrespectueux envers la mémoire des personnes décédées. Ces actes de vandalisme et de vol sont punissables par la loi.

Pour le flash de février, transmettez vos articles par mail **au plus tard le 15/01/2026** : **communication@ville-bedee.bzh**
Merci de respecter le délai demandé pour l'envoi de vos articles

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Adjoints,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

vous adressent leurs

Meilleurs vœux

2026

BÉDÉE

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

VILLE PRUDENTE
ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension :

90 KV BELLE EPINE - MONTFORT 1

Portée(s) : 47-49

Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de :
BEDEE

à dater du 01/01/2026
jusqu'au 31/03/2026

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux BRETAGNE.RENNES, à l'entreprise :

SERPE 35
1 Rue Louis BLERIOT - ZA Bellevue 35235 THORIGNE FOUILLARD
02.99.18.46.78

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide élaboré avec Enedis, l'ONF, les représentants de la Forêt Privée Française et les Chambres d'Agriculture, à l'adresse : *https://www.foretpriveefrancaise.com/data/gvege_1213a_v7_1_1.pdf* ou directement via le flashcode ci-contre.

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

RTE GMR BRETAGNE.RENNES
121 Avenue Gros Malhon
35000 RENNES

ESLAN Benjamin (07 62 19 09 42)
DUFRESNE Charly (06 22 61 78 02)

RENNES – PLEUMELEUC BÉDÉE – IRODOUËR - LANDUJAN - SAINT PERN

519

Ne circule pas les dimanches et les jours fériés

Horaires valables du 5 janvier 2026 au 3 juillet 2026 (inclus)

sous réserve de modifications

Desserte de Landujan à certains horaires à compter du 05/01/2026

BREIZHGO – Le réseau de transport public 100 % Bretagne – Région Bretagne

Jours de circulation		Lundi à vendredi sauf fériés	Lundi à vendredi sauf fériés	Lundi à samedi sauf fériés	Lundi à samedi sauf fériés	Mercredi sauf fériés	Lundi à samedi sauf fériés	Lundi à vendredi sauf fériés	Lundi à vendredi sauf fériés	Lundi à samedi sauf fériés	Lundi à vendredi sauf fériés	Lundi à vendredi sauf fériés	Lundi à samedi sauf fériés	Lundi à vendredi sauf fériés	Lundi à samedi sauf fériés	Lundi à samedi sauf fériés	Lundi à vendredi sauf fériés	Lundi à samedi sauf fériés
Période scolaire		▪	▪	▪	▪	▪	▪	▪	▪	▪	▪	▪	▪	▪	▪	▪	▪	▪
Période de vacances scolaires		▪		▪	▪		▪	▪	▪	▪	▪		▪	▪	▪	▪	▪	▪
N° de Ligne (1)		512	519	519	519	519	519	519	519	519	519	519	519	519	519	519	519	519
Affichage sur l'autocar		001	001	003	005	007	009	011	013	015	017	019	021	023	025	027	029	031
RENNES	Gare Routière* ♿ M V	7:10	7:40	11:30	12:30	13:05	13:30	15:00	15:40	16:15	16:45	17:00	17:15	17:35	17:55	18:15	18:45	19:15
	Charles de Gaulle* M V	7:13	7:44	11:34	12:34	13:09	13:34	15:04	15:44	16:19	16:49	17:04	17:19	17:39	17:59	18:19	18:49	19:19
	République* M V	7:16	7:47	11:37	12:37	13:12	13:37	15:08	15:47	16:23	16:52	17:08	17:23	17:42	18:03	18:23	18:53	19:23
	Pont de Bretagne* V	7:18	7:49	11:39	12:39	13:14	13:39	15:11	15:49	16:26	16:54	17:11	17:26	17:44	18:06	18:26	18:56	19:26
	Chèques Postaux* V	7:20	7:52	11:42	12:42	13:17	13:42	15:14	15:52	16:29	16:57	17:14	17:29	17:47	18:09	18:29	18:59	19:29
	Guilloux*	7:21	7:53	11:43	12:43	13:18	13:43	15:15	15:53	16:30	16:58	17:15	17:30	17:48	18:10	18:30	19:00	19:30
	Marbeuf* V	7:22	7:54	11:44	12:44	13:19	13:44	15:17	15:54	16:32	16:59	17:17	17:32	17:49	18:12	18:32	19:02	19:31
	Agrocampus*	7:23	7:55	11:45	12:45	13:20	13:45	15:18	15:55	16:33	17:00	17:18	17:33	17:50	18:13	18:33	19:03	19:32
PLEUMELEUC	Centre ♿	I	8:12	12:02	13:02	13:36	14:02	15:35	16:15	16:52	17:23	17:41	17:54	18:13	18:36	18:52	19:20	19:48
BÉDÉE	Pont aux Chèvres ♿	7:46	8:15	12:05	13:05	13:39	14:05	15:38	16:18	16:56	17:27	17:45	17:58	18:17	18:40	18:56	19:23	19:51
	Barenton	7:48	8:17	12:07	13:07	13:41	14:07	15:40	16:20	16:58	17:29	17:47	18:00	18:19	18:42	18:58	19:25	19:53
	Eglise	7:50	8:18	12:08	13:08	13:42	14:08	15:41	16:22	17:00	17:31	17:49	18:02	18:21	18:44	19:00	19:27	19:55
IRODOUËR	Mairie ♿		8:27	12:17	13:17	13:51	14:17	15:50	16:32	17:11	17:42	18:00	18:13	18:32	18:55	19:10	19:37	20:05
LANDUJAN	Saint-Tudin ♿				13:24	13:58							18:20		19:02		19:44	
ST-PERN	Salle Polyvalente				13:30	14:04							18:26		19:08		19:50	

(1) Certains trajets entre Bédée et Rennes peuvent être effectués par la ligne 512 MERDRIGNAC/RENNES.

m Correspondance Métro V Correspondance Le vélo STAR

*Les trajets à l'intérieur de Rennes Métropole ne sont pas autorisés sur le réseau BreizhGo et relèvent du réseau urbain STAR.

Nos services sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant, dans la limite d'une place par car. Pour votre confort et pour vérifier les conditions d'accès aux points d'arrêt, il vous est recommandé de réserver auprès de la Centrale d'appels BreizhGo au 02 99 300 300 (au plus tard la veille du trajet avant 12 h et le vendredi avant 12 h pour un trajet le dimanche ou le lundi).

RENSEIGNEMENTS
Site internet : **www.breizhgo.bzh**
02 99 300 300 Prix d'un appel local
Du lundi au samedi de 8 h à 20 h
Contactez-nous via le formulaire en ligne :
www.breizhgo.bzh/nous-contacter

RENNES – PLEUMELEUC BÉDÉE – IRODOUËR - LANDUJAN - SAINT PERN

519

Ne circule pas les dimanches et les jours fériés

Horaires valables du 5 janvier 2026 au 3 juillet 2026 (inclus)

sous réserve de modifications

Desserte de Landujan à certains horaires à compter du 05/01/2026

BREIZHGO – Le réseau de transport public 100 % Bretagne – Région Bretagne

Jours de circulation		Lundi à vendredi sauf fériés	Lundi à vendredi sauf fériés	Lundi à samedi sauf fériés	Lundi à samedi sauf fériés	Mercredi sauf fériés	Lundi à samedi sauf fériés	Lundi à vendredi sauf fériés	Lundi à vendredi sauf fériés	Lundi à samedi sauf fériés	Lundi à vendredi sauf fériés	Lundi à vendredi sauf fériés	Lundi à samedi sauf fériés	Lundi à vendredi sauf fériés	Lundi à samedi sauf fériés	Lundi à samedi sauf fériés	Lundi à vendredi sauf fériés	Lundi à samedi sauf fériés
Période scolaire		▪	▪	▪	▪	▪	▪	▪	▪	▪	▪	▪	▪	▪	▪	▪	▪	▪
Période de vacances scolaires		▪		▪	▪		▪	▪	▪	▪	▪		▪	▪	▪	▪	▪	▪
N° de Ligne (1)		512	519	519	519	519	519	519	519	519	519	519	519	519	519	519	519	519
Affichage sur l'autocar		001	001	003	005	007	009	011	013	015	017	019	021	023	025	027	029	031
RENNES	Gare Routière* ♿ M V	7:10	7:40	11:30	12:30	13:05	13:30	15:00	15:40	16:15	16:45	17:00	17:15	17:35	17:55	18:15	18:45	19:15
	Charles de Gaulle* M V	7:13	7:44	11:34	12:34	13:09	13:34	15:04	15:44	16:19	16:49	17:04	17:19	17:39	17:59	18:19	18:49	19:19
	République* M V	7:16	7:47	11:37	12:37	13:12	13:37	15:08	15:47	16:23	16:52	17:08	17:23	17:42	18:03	18:23	18:53	19:23
	Pont de Bretagne* V	7:18	7:49	11:39	12:39	13:14	13:39	15:11	15:49	16:26	16:54	17:11	17:26	17:44	18:06	18:26	18:56	19:26
	Chèques Postaux* V	7:20	7:52	11:42	12:42	13:17	13:42	15:14	15:52	16:29	16:57	17:14	17:29	17:47	18:09	18:29	18:59	19:29
	Guilloux*	7:21	7:53	11:43	12:43	13:18	13:43	15:15	15:53	16:30	16:58	17:15	17:30	17:48	18:10	18:30	19:00	19:30
	Marbeuf* V	7:22	7:54	11:44	12:44	13:19	13:44	15:17	15:54	16:32	16:59	17:17	17:32	17:49	18:12	18:32	19:02	19:31
	Agrocampus*	7:23	7:55	11:45	12:45	13:20	13:45	15:18	15:55	16:33	17:00	17:18	17:33	17:50	18:13	18:33	19:03	19:32
PLEUMELEUC	Centre ♿	I	8:12	12:02	13:02	13:36	14:02	15:35	16:15	16:52	17:23	17:41	17:54	18:13	18:36	18:52	19:20	19:48
BÉDÉE	Pont aux Chèvres ♿	7:46	8:15	12:05	13:05	13:39	14:05	15:38	16:18	16:56	17:27	17:45	17:58	18:17	18:40	18:56	19:23	19:51
	Barenton	7:48	8:17	12:07	13:07	13:41	14:07	15:40	16:20	16:58	17:29	17:47	18:00	18:19	18:42	18:58	19:25	19:53
	Eglise	7:50	8:18	12:08	13:08	13:42	14:08	15:41	16:22	17:00	17:31	17:49	18:02	18:21	18:44	19:00	19:27	19:55
IRODOUËR	Mairie ♿		8:27	12:17	13:17	13:51	14:17	15:50	16:32	17:11	17:42	18:00	18:13	18:32	18:55	19:10	19:37	20:05
LANDUJAN	Saint-Tudin ♿				13:24	13:58							18:20		19:02		19:44	
ST-PERN	Salle Polyvalente				13:30	14:04							18:26		19:08		19:50	

(1) Certains trajets entre Bédée et Rennes peuvent être effectués par la ligne 512 MERDRIGNAC/RENNES.

m Correspondance Métro V Correspondance Le vélo STAR

*Les trajets à l'intérieur de Rennes Métropole ne sont pas autorisés sur le réseau BreizhGo et relèvent du réseau urbain STAR.

Nos services sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant, dans la limite d'une place par car. Pour votre confort et pour vérifier les conditions d'accès aux points d'arrêt, il vous est recommandé de réserver auprès de la Centrale d'appels BreizhGo au 02 99 300 300 (au plus tard la veille du trajet avant 12 h et le vendredi avant 12 h pour un trajet le dimanche ou le lundi).

RENSEIGNEMENTS
Site internet : www.breizhgo.bzh
02 99 300 300 Prix d'un appel local
Du lundi au samedi de 8 h à 20 h
Contactez-nous via le formulaire en ligne :
www.breizhgo.bzh/nous-contacter

ECOLE ST MICHEL

Vendredi 30 Janvier
De 16h45 à 18h45

PORTES OUVERTES

08 rue de Brocéliande
35137 BEDEE

02.99.07.00.34
eco35.st-michel.bedee@e-c.bzh

apel
Saint Michel
BEDÉE

COLOR

Party!

SAMEDI 7 FÉVRIER 2025

19H30

SALLE POLYVALENTE BÉDÉE
OUVERT À TOUS

INSCRIPTIONS HELLO ASSO
OU COUPONS DANS LES CARTABLES

APÉRITIF
SAUTÉ DE POULET AU CHORIZO
ACCOMPAGNÉ DE SON RIZ PILAF
ENTREMET POMMES - SPÉCULOOS
GLACES POUR LES ENFANTS
CAFÉ
15€ ADULTES - 8€ ENFANTS

VOTRE TEXTE DE PARAGRAPHE

DRESS CODE : OSER LA COULEUR

ORGANISÉ PAR L'APEL SAINT MICHEL BÉDÉE

CET HIVER À LA BULLE

EXPOSITION "AMITIÉ·ES"

jusqu'au samedi 06 décembre

Venez découvrir un univers tendre qui met en lumière les beautés de nos amitiés. L'exposition est un dialogue entre poésie et aquarelle initié par l'amitié entre Anna Ose, poétesse et Shawan Lesser, illustratrice.
tout public, en accès libre, gratuit

LES PETITES OREILLES

samedi 20 décembre à 10h30
samedi 10 janvier à 10h30
samedi 07 février à 10h30

Profitez d'un moment de partages et d'échanges autour des lectures animées de Solène.
Pour les 0-4 ans, sur réservation, gratuit

VACANCES DE NOËL

La médiathèque sera fermée
du mardi 23 décembre au samedi 27 décembre (inclus)

Horaires vacances :

mardi 30 décembre : 14h / 18h
mercredi 31 décembre : 10h - 12h30 / 14h - 16h
vendredi 02 janvier : 14h / 18h
samedi 03 janvier : 10h - 12h30 / 14h - 18h

Toute l'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes !

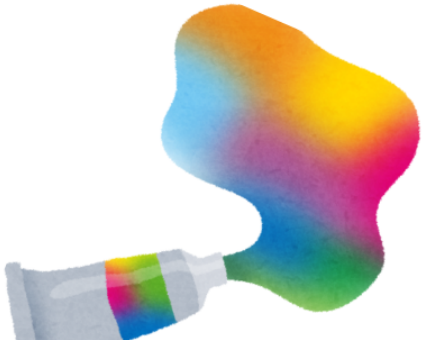

Infos et inscription
02 99 07 03 04
mediatheque-labulle@ville-bedee.bzh

LaBulle
Médiathèque

CET HIVER À LACOUSTIK

Concert dessiné

AMI·E·S

vendredi 5 décembre à 20h30

Si l'on parle d'amitié,
parlons de retrouvailles.
Un dialogue entre les poèmes de Anna Ose, les compositions à la harpe de Victoria Jehanne et les dessins projetés en live de Shawan Lesser.

Tout public, sur réservation, gratuit

Spectacle de Noël

KLINGELING

samedi 20 décembre à 16h30

Il existe un pays où, le soir de Noël, on partage un drôle de gâteau plein de petites surprises rigolotes...
Contes, chansons et manipulation d'objets à la découverte des Noëls d'ailleurs.

à partir de 3 ans, sur réservation, gratuit

Conférence

MUR D'HADRIEN

vendredi 16 janvier à 20h

Cette présentation porte sur la fameuse frontière septentrionale de l'empire romain. Elle sera aussi l'occasion d'évoquer quelques techniques d'archéologie contemporaine.

Tout public, sur réservation, gratuit

Spectacle jeunesse

CETTE NUIT UNE CHOUETTE M'A DIT

mercredi 04 février à 11h et à 15h

Cette nuit une chouette m'a dit... est un spectacle jeune public bilingue français / gallo autour d'histoires d'animaux. Venez à la rencontre de l'araignée à plumes, du loup enfermé dans une cage et de l'élégante reine des grenouilles.

à partir de 5 ans, sur réservation, gratuit

LaCoustik Auditorium

Infos et réservation

02 23 43 64 38
auditorium-lacoustik@ville-bedee.bzh
/lacoustikbedee